



COORDINATION CDG OCCITANIE

AVIS D'OUVERTURE

EXAMEN PROFESSIONNEL

ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} classe - Avancement de grade

Les centres de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aveyron, du Gard, de la Haute-Garonne et du Gers, en partenariat avec les centres de gestion de la région Occitanie, organisent l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe (avancement de grade), session 2023.

CDG organisateurs	Lieux des épreuves
CDG de l'Aveyron Immeuble « Le Sériat » - 10 faubourg Lo Barry - Saint Cyrice Étoile - 12000 RODEZ ☎ 05 65 73 61 60 - www.cdg-12.fr	Rodez ou ses environs
CDG du Gard 183 chemin du Mas Coquillard – 30900 NIMES ☎ 04 66 38 86 98 - www.cdg30.fr	Nîmes ou ses environs
CDG de la Haute-Garonne 590 rue Buissonnière - CS 37666 - 31676 LABEGE CEDEX ☎ 05 81 91 93 00 - www.cdg31.fr	Toulouse ou ses environs
CDG du Gers 4 place du Maréchal Lannes - BP 80002 - 32001 AUCH CEDEX ☎ 05 62 60 15 00 - www.cdg32.fr	Auch ou ses environs

CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Ouvert aux adjoints administratifs territoriaux ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Période de retrait des dossiers d'inscription	Du mardi 25 octobre au mercredi 30 novembre 2022 auprès du CDG organisateur choisi.
Date limite de dépôt de dossier	Jusqu'au jeudi 8 décembre 2022
Date de l'épreuve écrite	Jeudi 16 mars 2023